

Votants : 80

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 19 septembre 2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 26 septembre 2022

COHÉSION SOCIALE INSERTION - CONTRAT DE VILLE - PILIER COHÉSION SOCIALE - APPROBATION 2ÈME PROGRAMME D'ACTIONS 2022

Titulaires et suppléants présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGE, Annick BAMBERGER, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, François BONNET, Cédric BOUCHET, Yamina BOUDAHMANI, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Emmanuel EXPOSITO, Noélie FERREIRA, François GIBERT, Anne-Sophie GUICHET, Christophe GUINOT, François GUYON, Thibault HEBRARD, Nadia JAUZELON, Yann JEZEQUEL, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Michel PAILLEY, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Patrice VIAUD, Nicolas VIDEAU, Valérie VOLLAND, Lydia ZANATTA.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Claude BOISSON à Jacques BILLY, Sophie BROSSARD à Corinne RIVET BONNEAU, Christelle CHASSAGNE à Nicolas ROBIN, Olivier D'ARAUJO à Clément COHEN, Gérard EPOULET à Yann JEZEQUEL, Cathy Corinne GIRARDIN à François GIBERT, Guillaume JUIN à Romain DUPEYROU, Bastien MARCHIVE à Jérôme BALOGE, Lucy MOREAU à François GUYON, Mélina TACHE à Noélie FERREIRA, Florence VILLES à Dominique SIX.

Titulaire absente suppléée :

Marie-Christelle BOUCHERY par Patrice VIAUD.

Titulaires absents :

Florent JARRIAULT, Richard PAILLOUX.

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Sonia LUSSIEZ

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 26 SEPTEMBRE 2022

COHÉSION SOCIALE INSERTION - CONTRAT DE VILLE - PILIER COHÉSION SOCIALE - APPROBATION 2ÈME PROGRAMME D'ACTIONS 2022

Monsieur **Romain DUPEYROU**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu la délibération du 25 juin 2015 par laquelle le Conseil d'Agglomération a délégué au Président la signature du Contrat de Ville 2015-2022 ;

Vu la loi du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine ;

Vu le Contrat de Ville 2015-2020 signé le 6 juillet 2015 ;

Vu la délibération du Conseil d'Agglomération du 16 décembre 2019 concernant le Protocole d'Engagements Réciproques et Renforcés (PERR), prolongeant le Contrat de Ville jusqu'en 2022 ;

Considérant le comité technique partenarial du Contrat de Ville du 8 juin 2022, en complémentarité du plan d'actions engageant les signataires du Contrat, validé en Conseil d'Agglomération du 27 juin 2016.

Dans le cadre de la programmation du pilier Cohésion sociale du Contrat de Ville, pour l'année 2022, le Comité technique partenarial, réuni le 8 juin 2022, a émis un avis favorable pour plusieurs projets. Il propose d'attribuer des subventions aux associations suivantes, au regard de la cohérence de leurs actions avec les objectifs et les orientations du contrat de ville :

- **CCAS de Niort** « médiation par les pairs » 6 000 €

Ce projet développé en partenariat avec l'Education Nationale et la Direction de l'Education de la Ville de Niort a pour objectif de mettre la compétence médiation du CCAS au service de l'ensemble de la communauté éducative et des élèves des écoles des quartiers prioritaires. En 2021, 49 enfants et 35 professionnels ont été formés à la médiation, et à la résolution des conflits par le dialogue. Des enfants volontaires ont été accompagnés pour leur permettre d'exercer eux-mêmes un rôle d'élève médiateur. En 2022, ces formations vont être engagées auprès des enfants et professionnels de l'école Jules Ferry après une première approche en 2021 de sensibilisation autour de la gestion des émotions.

La ville de Niort accompagne également l'action pour un montant prévisionnel de 16 513 €.

- **SOLI'NIORT** « Le cabas solidaire » 7 000 €

L'association vise par cette action à développer un nouveau modèle de distribution alimentaire prenant la forme d'une épicerie Coopérative et Solidaire avec des objectifs multiples :

- Appliquer une tarification solidaire des achats,
- Offrir des produits diversifiés et issus d'une production locale,

- Assurer une gouvernance participative fondée sur le partenariat,
- Proposer une large programmation culturelle et des animations pour créer du lien social.

En 2021, 200 foyers ont bénéficié de l'action dont 65 issus des quartiers prioritaires. En 2022, l'association renforce ses liens avec les quartiers prioritaires en proposant la distribution de paniers de légumes dans le quartier du Clou Bouchet.

L'action est également financée par la vente des produits, estimée à 227 000 € dans le budget prévisionnel.

● **CSC CENTRE VILLE** « Service Entr'aide » 4 500 €

Le service Entr'aide propose des services individuels, coiffure et esthétique, à un coût modeste et donc accessible pour les publics en grande précarité. Considérant qu'une action de prévention et/ou restauration d'une bonne image de soi est un préalable indispensable à toute action d'insertion, ces services permettent de favoriser, par la mise en confiance des personnes, les premiers pas vers des démarches d'insertion sociale et professionnelle. En 2021, ce sont plus de 600 personnes qui ont bénéficié d'un accompagnement sous forme individuelle ou collective.

Le Département des Deux-Sèvres co-finance également à hauteur de 6 000 € des ateliers de socio-esthétique.

● **CSC DE PART ET D'AUTRE** « Bulle d'oxygène » 1 625 €

L'objectif visé par cette action est de restaurer l'estime et l'image de soi de personnes en difficulté à travers des ateliers destinés à prendre soin de soi simplement et naturellement. Ces ateliers sont encadrés par des professionnels. En 2021, plus de 50 personnes ont participé, majoritairement des habitants du Clou Bouchet.

Un co-financement de la CAF est sollicité, pour un montant prévisionnel de 3 250 €.

● **CSC DE PART ET D'AUTRE** « Grandir ensemble à l'accueil de loisirs » 1 690 €

Le CSC propose cette nouvelle action qui vise notamment l'apprentissage renforcé de la pratique du vélo et de la natation. Le CSC observe un décrochage des enfants des quartiers prioritaires dans ces deux disciplines. Pour l'apprentissage du vélo, des séances seront organisées pour rendre les enfants plus autonomes dans leurs déplacements quotidiens de proximité, notamment en identifiant avec eux les endroits nécessitant une vigilance renforcée.

Un co-financement de la Ville de Niort et de la CAF est sollicité, pour un montant prévisionnel respectif de 8 180 € et 3 000 €

● **VOLLEY BALL PEXINOIS** « Initiation et formation à la citoyenneté et l'éthique sportive » 2 000 €

Le club de Volley-ball propose des séances de pratique sportive, comme vecteur de lien social et d'apprentissage des règles d'éthique sportive. En 2021, ce sont 38 séances qui ont été organisées, pour plus de 400 bénéficiaires.

Cette action s'inscrit dans le cadre de la programmation « rendez-vous d'été 2022 » visant à occuper positivement l'espace public.

Le co-financement de la ville de Niort et du Fonds pour le développement de la vie associative est mobilisé de manière prévisionnelle à hauteur de 3 000 €.

● **ASN BASKET** « Rencontres inter-quartiers » 2 000 €

L'objectif de cette action est de générer des rencontres inter-quartiers autour de la pratique sportive. En 2021, ce sont 4 rencontres qui ont été organisées durant les vacances scolaires. 142 personnes ont pu participer dont 61% issues des quartiers prioritaires. Ces rencontres sont organisées en lien avec les centres socio-culturels. En 2022, un lien sera fait avec la mission de prévention spécialisée pour attirer plus de jeunes.

Un cofinancement prévisionnel de la MILDECA est sollicité à hauteur de 1 500 €.

● **ASN BASKET** « Tournois 3X3 » 2 000 €

L'objectif de cette action vise à l'organisation de tournois sportifs, qui sont l'occasion d'une manifestation festive, vectrice de lien social, avec une animation musicale, un repas collectif, une remise de prix à l'issue du tournoi. En 2021, ce sont plus de 110 personnes qui ont participé aux 2 évènements organisés par le club.

Cette action s'inscrit dans le cadre de la programmation « rendez-vous d'été 2022 » visant à occuper positivement l'espace public.

Une mobilisation des fonds propres de l'association est envisagée à hauteur de 6 100 €.

● **UFOLEP** « Bouge ton quartier » 2 000 €

L'action est destinée à promouvoir la pratique sportive pour tous au sein des quartiers prioritaires. Concrètement, une caravane du sport circule sur les 3 quartiers prioritaires pendant la période estivale et sur le mois de septembre pour faire découvrir la pratique sportive, avec une attention particulière portée à l'implication des jeunes filles. En 2021, 264 personnes ont participé.

Cette action s'inscrit dans le cadre de la programmation « rendez-vous d'été 2022 » visant à occuper positivement l'espace public.

L'action est également cofinancée par l'Agence Nationale de Cohésion Sociale (ANCT) à hauteur de 3 000 €. Un co-financement du Département des Deux-Sèvres et de la CAF est également sollicité pour un montant prévisionnel respectif de 3 200 €.

● **CIRQUE EN SCENE** « Un chapiteau sur votre place » 3 000 €

Par la circulation d'un chapiteau au cœur des quartiers prioritaires, l'association diffuse auprès des habitants l'art du cirque, et facilite l'accès à la culture. L'action comprend notamment un atelier de pratique du cirque sur la place Juvet et au Pontreau durant la période estivale, mais également l'organisation de spectacles au cœur des quartiers. En 2021, 286 personnes ont participé.

L'action est également financée par l'Agence Nationale de Cohésion Sociale (ANCT) à hauteur de 1 000 €. Un co-financement de la DRAC est sollicité pour un montant prévisionnel de 2 850 €.

● **VENT D'OUEST** « Jardins solidaires et pluriels » 18 500 €

Par cette action, l'association assure une présence et une animation au sein des jardins solidaires du Clou Bouchet, de la Tour Chabot Gavacherie, du Pontreau et du Quai de Belle-Ile. Les objectifs sont déclinés par jardin : ils visent à occuper positivement l'espace public en organisant dans les jardins des animations autour de thèmes variés, à promouvoir le compostage collectif, à assurer la distribution des productions de légumes, ... La subvention intègre le financement de la collecte des indicateurs de l'étude d'impact en santé réalisée sur le quartier Pontreau-Colline Saint André (500 €).

L'action bénéficie d'un soutien de l'Etat au titre des postes adultes relais. Elle est également co-financée par le Département des Deux-Sèvres pour un montant prévisionnel de 10 000 €, par la ville de Niort dans le cadre de sa convention globale à hauteur de 36 000 €, par la Région Nouvelle Aquitaine pour un montant prévisionnel de 7 164 €, et par la CAF à hauteur de 1 000 €.

● **STADE NIORTAIS DE RUGBY** « Rugby, outil au service de la citoyenneté » 4 500 €

Afin de préparer en 2023 une coupe des quartiers de rugby en résonance avec la coupe du monde de rugby, l'action propose de préparer l'évènement par l'organisation de stages sportifs dans les trois quartiers prioritaires. Les enfants participeront également à l'entraînement de rugby avec les enfants licenciés.

Cette action s'inscrit dans le cadre de la programmation « rendez-vous d'été 2022 » visant à occuper positivement l'espace public.

Par ailleurs, un cofinancement des services de l'Etat est sollicité pour un montant prévisionnel de 1 920 €.

● **AVEC** « Couleur café » 13 000 €

L'association propose un espace de convivialité autour d'une laverie associative, à laquelle se greffent d'autres activités : pôle informatique, coin enfants permettant aux parents de venir avec eux, friperie. Des ateliers sont proposés sur des thématiques diverses (couture, numérique, bien-être, ...). L'espace est ouvert 6 demi-journées par semaine.

L'action bénéficie également du soutien de l'Etat par le financement d'un poste adulte relais. Un co-financement de l'action est sollicité de la part des partenaires pour un montant prévisionnel de 7 000 € pour le Département des Deux-Sèvres, de 5 000 € pour la Région Nouvelle-Aquitaine, et de 2 000 € pour la CAF.

● **CSC DE PART ET D'AUTRE** « Jardin partagé et espace de vie du Clou Bouchet » 4 500 €

L'objectif de ce projet est de lutter contre l'isolement et le repli des personnes en difficulté sociale et créer les conditions d'une occupation positive de l'espace public sur la place Auzanneau au sein du quartier du Clou Bouchet. L'action prévoit une présence quotidienne dans le jardin pendant la semaine, en binôme avec l'association Vent d'Ouest. Diverses animations culturelles, manuelles ou sportives sont proposées sur cet espace chaque semaine.

Le cofinancement de l'action est mobilisé pour un montant prévisionnel de la Ville de Niort à hauteur de 1 958 € et de la CAF à hauteur de 2 000 €.

● **CSC DE PART ET D'AUTRE** « Fonds de participation des habitants » 3 900 €

Cette action vise à l'animation par le CSC du fonds mis à disposition des habitants pour soutenir leurs initiatives collectives par une procédure souple et rapide. Le soutien financier des projets est limité à 500 €. Par le soutien de ces projets, cette action permet de renforcer les échanges entre les habitants et matérialise la prise en considération des projets de bénévoles. Un jury composé de représentants associatifs, institutionnels et conseillers citoyens délibère sur le choix des projets.

Par ailleurs, le financement des services de l'Etat relatif au poste adulte-relais est mobilisé pour la mise en œuvre de l'action.

● **CSC DE PART ET D'AUTRE**

« Quartier d'été »

17 000 €

L'objectif de l'association est de proposer des temps de loisirs l'été aux habitants du Clou Bouchet qui ne partent pas en vacances. Suite à un sondage, l'action se décline en plusieurs temps : sorties familiales, sorties piscine, séances poney, animations sur l'espace public, organisation de soirées guinguette sur la place Auzanneau le vendredi soir.

Cette action s'inscrit dans le cadre de la programmation « rendez-vous d'été 2022 » visant à occuper positivement l'espace public.

Le co-financement de l'action est mobilisé pour un montant prévisionnel de la Ville de Niort à hauteur de 10 000 € et de la CAF à hauteur de 4 100 €.

● **COMPAGNIE EGO**

« B. Girls »

3 500 €

Cette action consiste à proposer des cours gratuits de hip hop pour des femmes sous forme d'ateliers, de stages ou de rencontres. Des temps de restitution ponctuent le projet sous forme de vidéo, art graphique ou plastique. L'objectif est de créer un spectacle chorégraphique de danse hip hop de 15 mns max, et créer 3 à 4 spectacles vivants avec un travail d'écriture chorégraphique et la participation à une résidence d'artistes. En réponse au constat d'une moindre présence des femmes/filles aux activités sportives, cette action leur est spécifiquement destinée. La participation à l'action est conditionnée à l'engagement d'une implication pérenne.

Le co-financement de l'action est mobilisé pour un montant prévisionnel de la Ville de Niort à hauteur de 1 958 € et de la CAF à hauteur de 2 000 €.

● **CSC GRAND NORD**

« Hors les murs »

3 000 €

L'action consiste à proposer pour le quartier du Pontreau-Colline Saint André une programmation culturelle "hors les murs", en pied d'immeubles, ou en déambulation toute l'année. Les objectifs poursuivis :

- Offrir aux habitants une offre culturelle diversifiée et adaptée à leurs envies,
- Rendre accessible la culture en l'amenant au plus près du lieu de vie,
- Donner envie de découvrir d'autres propositions, hors du quartier, par un processus d'accompagnement.

Cette action s'inscrit dans le cadre de la programmation « rendez-vous d'été 2022 » visant à occuper positivement l'espace public.

Le cofinancement de l'action est mobilisé pour un montant prévisionnel de la Ville de Niort à hauteur de 3 000 €.

● **MATAPESTE**

« Très grand conseil mondial des clowns »

6 651 €

L'objectif de l'action est de mener des actions culturelles avec les habitants des 3 quartiers autour de la 11ème édition du très grand conseil mondial des clowns qui se déroulera au Pontreau Colline Saint André en juin 2023. L'action prévoit l'organisation d'ateliers de création et d'expression artistique dans les écoles, le foyer de jeunes travailleurs, les CSC, ..., l'organisation de conférences, de spectacles.

Le cofinancement de l'action est mobilisé pour un montant prévisionnel de 10 491 € pour la Ville de Niort, de 12 000 € pour la DRAC et de 2 600 € pour la Région Nouvelle-Aquitaine.

- **ATELIERS DU ROND POINT** « Mettre en valeur les compétences et savoir-faire des habitants du Clou Bouchet » **2 400 €**

L'objectif de l'action est d'organiser un temps fort en octobre sur la friche industrielle de Sandefo au Clou Bouchet. Ce temps aura plusieurs objectifs :

- Communiquer positivement sur le quartier et ses habitants,
- Mettre en valeur les compétences et savoir-faire des habitants,
- Susciter du lien social,
- Générer de nouveaux partenariats.

- **CSC GRAND NORD** « Journal de quartier les Papotins » **1 000 €**

L'action vise à conforter la réalisation et la diffusion d'un journal de quartier pour le Pontreau Colline Saint André, appelé « les papotins ». Ce journal a été initié par un groupe d'habitants avec le CSC pendant le premier confinement, dans l'objectif de maintenir le lien, sous un format numérique. Les habitants qui avaient participé au projet, ont souhaité son prolongement par un format papier pour garantir une meilleure accessibilité.

Le co-financement de l'action est mobilisé pour un montant prévisionnel de 700 € pour la Ville de Niort, dans le cadre de sa convention globale versée au CSC.

Le montant global des subventions attribuées ce jour par la CAN est de **109 766 €**.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Accorde les subventions ci-dessus énumérées et proposées par le Comité Technique du Contrat de Ville,
- Autorise le Président, ou le Vice-Président Délégué, à signer les conventions afférentes.

Le Conseil d'Agglomération adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 80

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Romain DUPEYROU

Vice-Président Délégué